

CSE : FORMATION INITIALE EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (1^{ER} MANDAT)

📍 Référence : CSE4

€ Tarif intra : Nous contacter

🕒 Durée : 5 jours



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

📞 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Tous les membres du CSE exerçant leur 1^{er} mandat



Prérequis :

Aucun

Objectifs :

- Identifier les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Identifier le rôle du CSE par rapport à la direction et au service de sécurité
- Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque

Programme :

1. Santé et sécurité au travail : un enjeu majeur

- Anticiper les impacts de la santé et de la sécurité au travail
- Connaître les responsabilités de l'employeur en matière de prévention
- Solliciter les acteurs internes et externes à l'entreprise

2. Connaître les rôles des différents acteurs de la prévention dans l'entreprise

- Les salariés, acteurs et bénéficiaires de la prévention
- Le médecin du travail et le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)
- Les services de conseil et de contrôle : DREETS, CARSAT et autres acteurs

3. Contribuer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail

- Distinguer dangers, dommages et risques professionnels
- Évaluer les risques, les identifier et les hiérarchiser
- Comment évaluer les risques en télétravail
- Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)
- Proposer des mesures de prévention
- Connaître les différents types d'enquêtes

4. Risques psychosociaux

- Comprendre les mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé
- Recenser les facteurs de RPS
- Distinguer les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- S'assurer de l'application de la réglementation en matière de prévention des RPS
- Repérer les risques psychosociaux
- Le télétravail et les nouveaux facteurs de risques
- Agir en cas de situation de harcèlement
- Mettre en place une enquête conjointe en cas de violences internes ou de signalement d'une situation de harcèlement

Suite à la page suivante ►

5. Accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions de l'accident du travail et de l'accident de trajet
- Comprendre les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- Connaître le rôle de l'employeur et des élus en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle
- La spécificité des accidents du travail en télétravail

6. Élaborer le plan d'action du CSE

- Déterminer les axes de travail et les priorités
- Construire la feuille de route du CSE en matière de SSCT
- Recenser les facteurs clés de réussite

7. Entreprises de plus de 300 salariés : constituer la commission Santé, sécurité et conditions de travail

- Comprendre les modalités de fonctionnement, les missions des délégués et les moyens de la commission
- Connaître les modalités d'information et de consultation du CSE en matière de SSCT
- Organiser les réunions du CSE portant sur la SSCT
- Mettre en place les interactions entre le CSE et le CSST
- Appliquer le règlement intérieur du CSE relatif à la mission SSCT
- Identifier les facteurs clés de réussite de la commission.

Point fort :



**MODULE E-LEARNING « MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL
PARTIE 1 : LES FONDAMENTAUX » OFFERT !** Plus d'infos en [page 45](#)